

## Garder une longueur d'avance



E. EYMARD-DUVERNEY / ALPACA / ANOJA

**Pascal Fortoul,**  
président de l'Association  
des directeurs généraux  
des communautés de France (\*)

**I**nstitution hybride, à la croisée des chemins entre espace d'administration et espace de projets, l'intercommunalité est entrée, ces dernières années, dans une phase d'organisation et de perfectionnement qualitatif. Elle affirme ainsi progressivement son leadership dans la conception, l'animation et la gestion des services publics locaux. Pour autant, la nécessité d'assurer, sur le long terme, un fonctionnement optimal du bloc communes-communauté, dans un environnement budgétairement contraint, combinée à la nouvelle vague de décentralisation et de transferts de compétences qui s'annonce, risque fort de mettre à l'épreuve la dynamique communautaire et de solliciter particulièrement les directeurs généraux (DG) d'intercommunalité, au regard de leur expertise et de leur capacité managériale.

C'est donc avec l'ambition d'anticiper les effets des mutations à venir sur l'exercice même du métier de DG d'intercommunalité, d'y préparer ses adhérents et, donc, de faciliter les prises de décisions des élus, que l'Association des directeurs généraux des communautés de France a engagé l'élaboration de son «manifeste». L'ADGCF est en cela sou-

cieuse de garder une longueur d'avance. Procédant d'une démarche ascendante, partant des pratiques et de l'expérience des DG de communauté, articulant analyse qualitative et quantitative, les travaux réalisés dans le cadre du manifeste de l'ADGCF expriment tout d'abord une vision prospective de l'intercommunalité. Celle-ci est sous-tendue par l'émergence de nouveaux dispositifs de coordination et de coopération entre échelons territoriaux, visant à assurer la cohérence et l'efficacité maximales des politiques publiques. Ce faisant, cette dynamique contribue à faire évoluer le métier même de DG d'intercommunalité, en l'inscrivant davantage dans des fonctions de management et de médiation multi-territorialisées. C'est bien là que réside l'ambition de l'ADGCF : produire une offre, en termes de réflexion et de formation, répondant aux besoins actuels de ses membres et valoriser une culture administrative originale, en réseau, fondée sur des principes d'équité et de performance du service public.

(\*) Créée en 1992, l'ADGCF fédère 700 directeurs généraux de communautés de communes, de communautés d'agglomération et de communautés urbaines.